



Chers Présidents et Présidentes,

Lors du dernier comité directeur, une présentation de nos premiers travaux sur le budget prévisionnel 2020 a été soumise.

Ce budget 2020 a été construit avec méthode et rigueur et avec un objectif d'équilibre incluant une charge de 50000€ pour reconstitution de nos fonds propres.

Nous avons pris en compte les avis, remarques et conseils de prudence et rectifié le budget prévisionnel en conséquence.

Pendant les échanges, la question de l'augmentation des droits d'adhésion et des « tarifs sur les » licences a été discutée et nous avons convenus d'une augmentation de :

- 1€ sur les droits d'adhésions
- 2€ sur le tarif des licences

Il a également été demandé de revoir nos prévisions d'augmentation des effectifs adhérents de 5 à 3%. C'est bien cette hypothèse de 3% d'augmentation qui a été retenue dans le budget.

Vous trouverez, joint à cette note (annexe 1), le budget prévisionnel voté par le comité directeur prenant en compte ces différentes décisions.

Dans le tableau des recettes, les prévisions 2020 pour les droits d'adhésions et de licences sont estimées respectivement à 242 094€ et 494 617€. Le détail des calculs effectués pour obtenir ces prévisions figure en annexe 2.

Dans la continuité du tableau des recettes, les recettes de partenariat sont estimées à 350 000€ pour 2020. Cette somme se décompose en 3 parties :

- 290 000€ d'engagement par les partenaires, 215 000€ ont été réalisés en 2019. Il y a donc 75 000€ de nouveaux partenaires à obtenir et nous sommes actuellement en discussion avancée avec 8 partenaires potentiels.
- 40 000€ de dons fondations (Gecina et Redefco)
- 20 000€ de mécénat entreprise (Verdi)

Les autres recettes demeurent constantes avec une subvention pour la Convention d'objectif (hors déplacement Valence) équivalente à l'année précédente

Pour les charges, après une augmentation annuelle de + 2% sur l'ensemble des salaires, une légère diminution de la masse salariale est prévue sur les frais de siège, développement et de structure. En effet, le non remplacement de Charlotte Boudieux, le départ d'A. Rivière et l'arrivée de son remplaçant ont généré une certaine économie.

Notre fédération a été dans l'obligation de déménager son siège en début d'année 2020. Ce déménagement-emménagement a été géré à l'économie avec la tenue des engagements présentés lors des précédents comités directeurs. Quelques travaux d'aménagement ont été réalisés et génèrent en conséquence une augmentation des dotations d'amortissements en 2020.

Le développement est la seule section présentant une augmentation de ses charges. Cette augmentation s'explique pour 2 raisons :

- Le transfert de la totalité du salaire de G. Devanlay sur le développement : +20 000€
- L'augmentation du Fond d'Aide à l'Emploi (FAE) et la montée en charge de ce dispositif suite aux engagements pris auprès des comités départementaux. qui se concrétisent par l'embauche de 6 agents de développement depuis sa création ( 3 en 2019 et 3 en 2020) :  
+ 24 000€

Il faut noter que le budget développement est à 90% autofinancé par ses actions. L'injection de fonds propres fédéraux dans son fonctionnement est donc très faible.

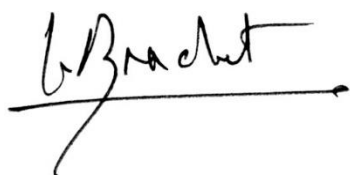
De manière plus générale, le budget de la structure fédérale fait preuve d'une réelle stabilité depuis plusieurs années ce qui est un réel motif de satisfaction. Et un indicateur de bonne gestion.

Concernant l'augmentation de nos charges en Relations internationales, il faut préciser que cela correspond à la nécessité d'un engagement plus important et régulier dans les commissions de la Fédération Européenne de Hockey. Ces charges sont couvertes par une subvention du CNOSF et aucune action ne sera engagée sans son financement.

En espérant que ces commentaires auront été utiles pour votre bonne compréhension du budget prévisionnel 2020 qui sera soumis à votre approbation.

Très cordialement

Laurent Brachet  
Président

A handwritten signature in black ink, reading 'L. Brachet', with a horizontal line extending to the right from the end of the signature.